



Sécalia, méthanisation territoriale et circulaire en Côte-d'Or

Sécalia est aujourd'hui la plus grande unité de production de gaz renouvelable d'origine agricole de France. Portée notamment par l'Alliance BFC dont la ténacité a permis la réalisation du projet, elle illustre la complémentarité entre valorisations alimentaires et non-alimentaires des biomasses agricoles et la création de valeur pour chaque maillon de la chaîne.

La Revue Agridées : La bioraffinerie Sécalia, ancrée dans le Pays Chatillonnais, a été inaugurée en septembre 2024 après six années de maturation. C'est à la fois la plus grande unité de méthanisation de France 100 % végétale (230 GWh) et le plus gros investissement de la coopérative Dijon Céréales. Pourquoi s'être lancé dans ce projet ?

Christophe Richardot : Ce projet est né d'un constat : celui d'une impasse technique pour les agriculteurs de ce territoire, dont les terres peu profondes ont un potentiel de rendement moyen et ont perdu une tête de rotation - le colza - malmené par le changement climatique et la pression de ravageurs devenus impossibles à contrôler. En introduisant en interculture d'hiver le seigle fourrager, sous forme de culture intermédiaire à vocation énergétique (CIVE), les agriculteurs peuvent diversifier leurs productions et cultiver au printemps du tournesol et du sarrasin, allongeant ainsi leurs rotations classiquement composées d'orge et de blé. L'intérêt pour ce projet a été tel que 150 agriculteurs coopérateurs de Dijon céréales s'y sont engagés dès son origine. Aujourd'hui ils sont au nombre de 164, engagés chacun à hauteur de 15 % de leur surface, ce qui totalise 5 000 ha cultivés en CIVE chaque année, avec une rotation parcellaire de six ans.

La Revue Agridées : Quel est le budget de cet investissement et quels sont les partenaires engagés ?

C. R. : Sécalia est un projet qui a nécessité 95 millions d'euros d'investissements. Outre les 164 agriculteurs engagés, qui détiennent des parts sociales à hauteur de 35 €/tonne engagée, les partenaires sont l'Alliance BFC (union des trois coopératives Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise), la société danoise Nature Energy (filiale du groupe Shell) et le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne.

Le projet a été développé en collaboration avec GRDF et GRTGaz pour la distribution du gaz en local.

La Revue Agridées : Comment le modèle circulaire de Sécalia s'inscrit-il dans les objectifs de souveraineté et de résilience du territoire ?

C. R. : La pandémie de Covid-19, puis la guerre en Ukraine ont accéléré la mise en œuvre du projet qui s'inscrit dans les stratégies de réindustrialisation et de souveraineté énergétique des territoires. En effet, à pleine capacité, la production de biogaz de l'unité de méthanisation de Sécalia couvrira l'équivalent de 25 % des besoins en gaz

Christophe RICHARDOT
Directeur général
de la coopérative
Dijon Céréales



de la population de Dijon Métropole et de 15 % de la consommation annuelle de gaz de Côte-d'Or, soit 20 % de la consommation résidentielle du département. Depuis l'été dernier le méthaniseur injecte déjà du biométhane dans le réseau GRDF. Pour limiter les nuisances liées au transport de la biomasse par camion, les CIVEs destinées à Sécalia sont localisées à 23 km de distance moyenne isochrone de l'unité de transformation. Dans la même optique, le seigle fourrager cultivé en CIVEs sur les 5 000 ha et qui a été récolté avant maturité en mai, est stocké sur 7 plateformes afin de disséminer les flux de camions à cette période. Au total, ce sont ainsi chaque année entre 150 000 et 200 000 tonnes de biomasse végétale, dont la production est complémentaire aux cultures à destination alimentaire, qui sont valorisées.

La Revue Agridées: Qu'apporte Sécalia aux agriculteurs engagés ?

C. R. : Le modèle circulaire et territorial de Sécalia présente un intérêt agronomique et environnemental pour les agriculteurs engagés.



Le seigle fourrager (nom latin « Secale cereale ») cultivé en CIVEs constitue l'essentiel de l'approvisionnement du méthaniseur Sécalia.

Comme nous l'avons vu, l'introduction du seigle fourrager chez les agriculteurs leur permet d'allonger la rotation des cultures. En outre les CIVEs couvrent les sols l'hiver (ce qui permet de limiter l'érosion et l'infiltration des nitrates), modèrent la prolifération des mauvaises herbes et des ravageurs des cultures (réduction du recours aux produits phytosanitaires), enrichissent les sols en matière organique et donc en carbone biogénique (contribution à une meilleure empreinte carbone). De plus, le process de Sécalia produit un digestat solide, ce qui réduit les volumes à transporter jusqu'aux exploitations agricoles engagées dans le projet. En tant qu'engrais vert, ce digestat est épandu chez ces agriculteurs selon un plan d'épandage de 32 400 ha, en accord avec les zonages environnementaux.

Ce projet de territoire contribue donc à la résilience économique, environnementale et sociétale des exploitations agricoles engagées. Elles bénéficient d'un contrat d'une durée de 15 ans, ce qui leur apporte de la visibilité à long terme et sécurise donc leur entreprise.

La Revue Agridées: Quelles sont les perspectives d'évolution de Sécalia ?

C. R. : L'unité de méthanisation doit tout d'abord atteindre sa pleine capacité de production en 2025. Elle sera ensuite équipée pour capter le CO₂ vert naturellement produit lors du process de méthanisation, afin d'être réutilisé par d'autres industries. L'objectif est d'abord de pérenniser l'unité de production, mais nous avons également d'autres projets de méthanisation, à plus petite échelle, sur notre territoire. ▶

Propos recueillis par Marie-Cécile Damave et Isabelle Delourme

Les chiffres clés de Sécalia

- ▶ 164 agriculteurs se sont engagés dans Sécalia. Ils sont situés dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres autour de l'unité de transformation.
- ▶ Les partenaires de l'Alliance BFC sont Nature Energy (associé à 50 %) et le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne.
- ▶ Biomasses valorisées: 150 000 à 200 000 tonnes de seigle fourrager sur CIVE (90 %) + menue paille (5 %) + issues de céréales (5 %) par an.
- ▶ Investissement: 95 millions €.
- ▶ Le site s'étend sur 15 hectares sur la commune de Cérilly (Côte-d'Or) et emploie une dizaine de personnes à temps complet.
- ▶ Volume de biogaz produit: 230 GWh par an.
- ▶ Date inauguration: 20 sept 2024.